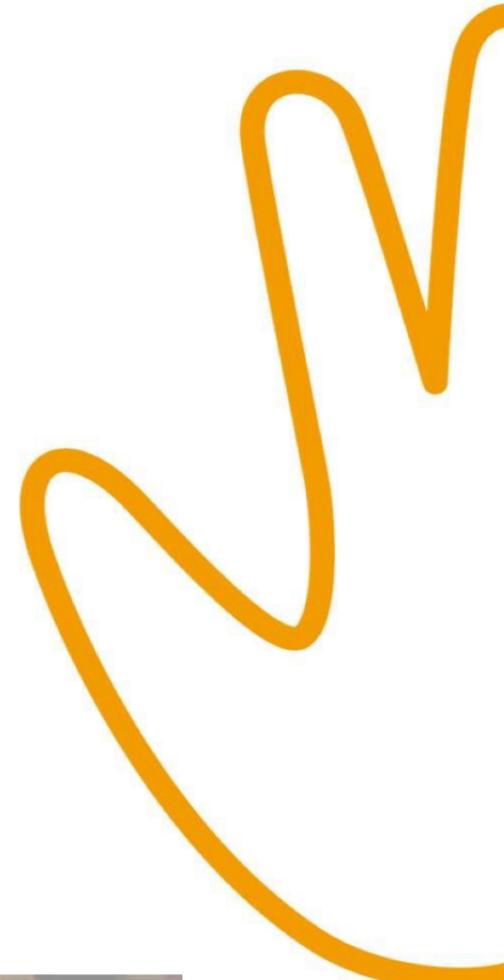




ifmkdv
Lyon



Rapport d'activité 2021

INSTITUT DE FORMATION
EN MASSO-KINESITHERAPIE
POUR DEFICIENTS VISUELS

SOMMAIRE

AGREMENT.....	1
PRINCIPAUX AXES DU PROJET.....	1
LA POPULATION ACCUEILLIE	2
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	2
REPARTITION PAR AGE	3
LE NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE.....	3
L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS : ACTIVITE PAR SERVICE	5
SERVICE PEDAGOGIQUE	5
SERVICE ACCOMPAGNEMENT	8
TRAVAILLER EN PARTENARIAT	15
CONVENTIONS	15
PARTENARIATS	15
REPRESENTATION / PARTICIPATIONS A DES ETUDES.....	16
L'ORGANISATION DU SERVICE.....	17
LA DEMARCHE QUALITE	17
LES EVENEMENTS INDESIRABLES	18
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM	18
MAINTENANCE/TRAVAUX/AMENAGEMENTS.....	18
RESSOURCES HUMAINES.....	20
ORGANIGRAMME	20
ARRIVEES/DEPART	20
AJUSTEMENTS DES POSTES.....	21
ACTIONS DE FORMATION	21
PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022	22
CONCLUSION	23



L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...)

et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Défiance Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

AGREMENT

L'IFMKDV est un établissement de réadaptation professionnelle pour adultes déficients visuels. Les établissements de réadaptations professionnelles « *accompagnent les travailleurs quel que soit leur statut et profession, ou les personnes en recherche d'emploi, à partir de l'âge de seize ans et quel que soit leur handicap, et reconnus handicapés ou en cours de reconnaissance de la qualité travailleur handicapé ou en risque d'inaptitude à leur poste ou leurs fonctions et qui ont besoin d'accompagnement médico-psycho-social et professionnel dont l'accès ou le retour à l'emploi nécessite une formation et un accompagnement médico-psycho-social et professionnel adaptés à leur situation de handicap* »¹

L'agrément est fixé par l'Agence Régionale de Santé, il est de 65 places.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET

Le projet d'établissement a été finalisé en 2018 et a été soumis au Conseil de la vie sociale et étudiante, au conseil d'administration des PEP 69/ML et a été adressé à l'ARS.

Les orientations de l'établissement sont les suivants :

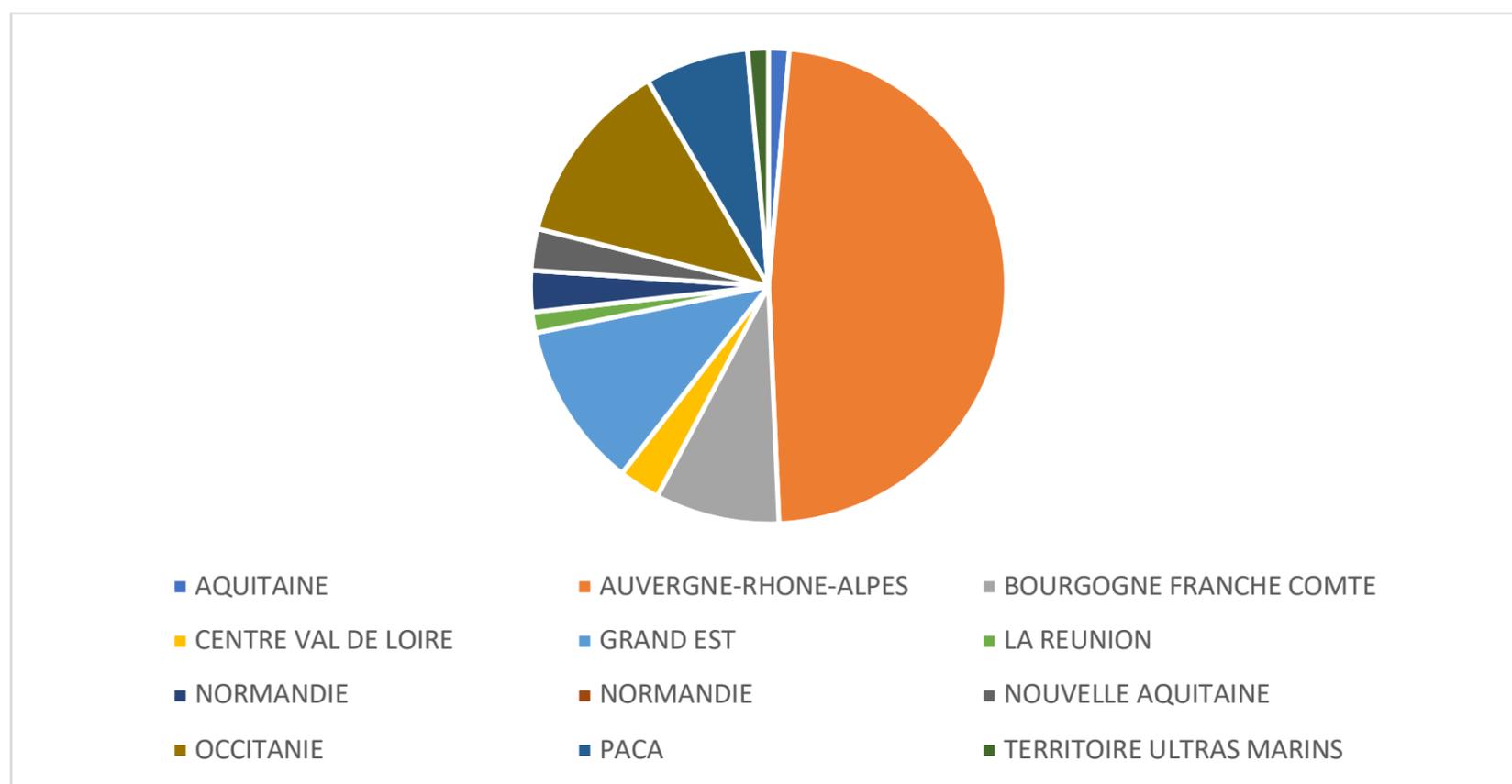
- Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie et de la santé par :
 - Une formation accessible ;
 - La promotion du partenariat innovant avec l'Université ;
 - La promotion de l'autonomie : dans les déplacements, dans les méthodes de travail.
 - La garantie de conditions de vie convenable ;
 - Un accompagnement au bien-être et à la santé.
- La Personnalisation de l'accompagnement essentiellement par le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)
- Garantir les droits et la participation des usagers
- La Protection et la prévention des risques inhérents à la situation d'utilisateur

¹ Décret n°2020-1216 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et aux conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services de pré orientation et de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées

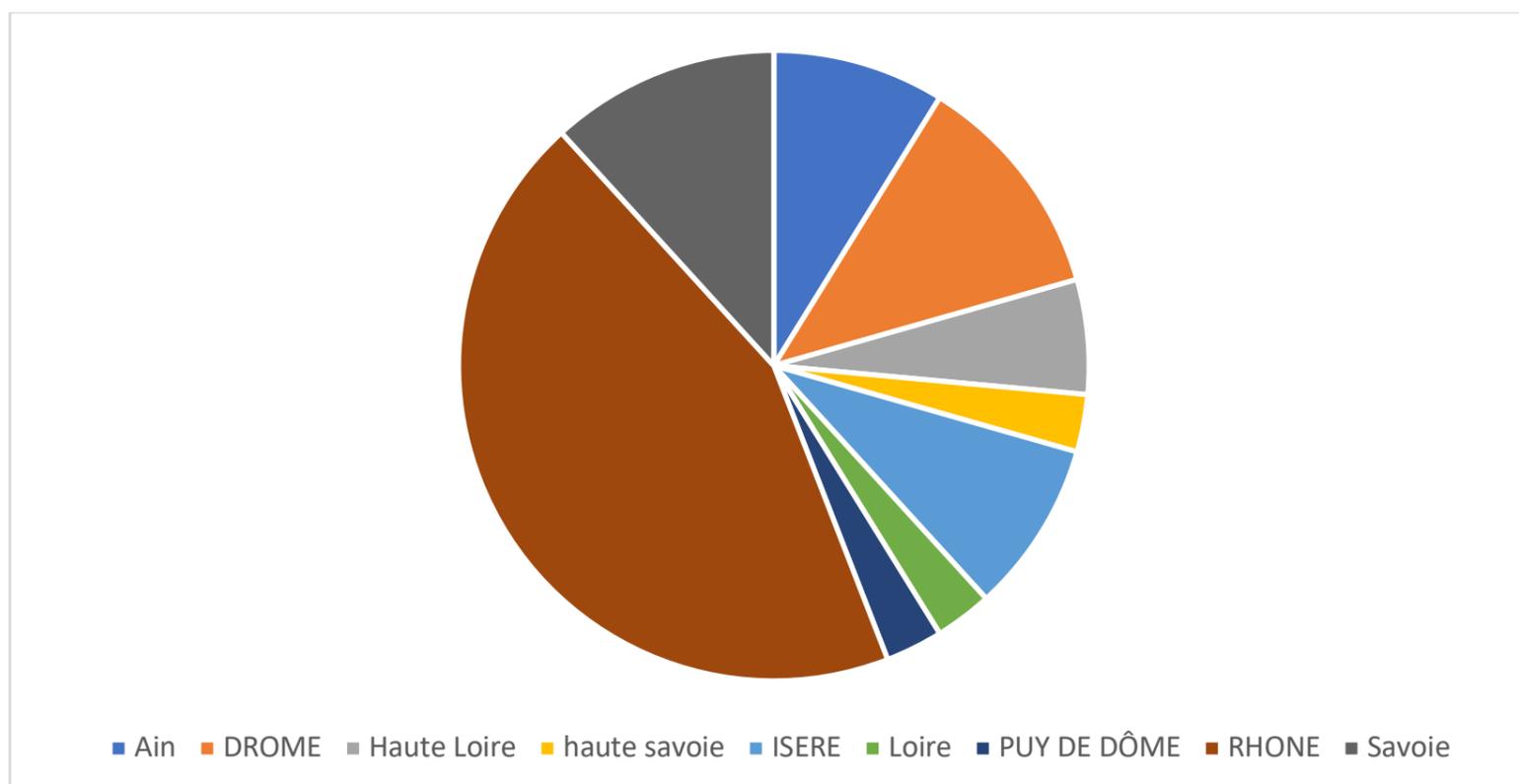
LA POPULATION ACCUEILLIE

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Sur les 71 étudiants présents au 31/12/2021, leur provenance géographique est la suivante :



Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes les effectifs se répartissent de la manière suivante :



REPARTITION PAR AGE

L'IFMKDV accueille 71 étudiants dont 43.7 % de femmes et 56.3 % d'hommes. Ce pourcentage est stable depuis plusieurs années et correspond aux chiffres nationaux de la déficience visuelle au sein de la population.

Âge moyen et médian par promotion

Promotion	Âge moyen	Âge médian	Age -	Age +
Première année spécifique	18	20.07	17 ans	33 ans
K1	24.14	21.5	19 ans	42 ans
K2	23	22	20 ans	31 ans
K3	26	23	21 ans	39 ans
K4	27	24	22 ans	43 ans

71 étudiants accueillis au 31/12/2021, répartis comme suit:

- 14 étudiants en PAS dont 3 redoublants ;
- 14 étudiants en K1 dont 4 redoublants et 1 reprise de scolarité ;
- 14 étudiants en K2 et 1 aménagement de scolarité (sportifs de haut niveau) ;
- 16 étudiants en K3 dont 1 redoublant et 2 aménagements de scolarité (sportifs de haut niveau) ;
- 13 étudiants en K4

LE NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

214 jours d'ouverture en présentiel étudiant, 219 pour l'établissement. Le calendrier d'ouverture couvre l'année scolaire et non l'année civile.

ACTIVITE REALISEE 2019-2020-2021

Année	Section ou unité fonctionnelle	Activité réalisée en journées
2019	½ pensionnaire	2.085
	Internat	9.105
2020	½ pensionnaire	2.532
	Internat	10.790
2021	½ pensionnaire	2.698
	Internat	10.877

Le nombre de demi-pensionnaires (étudiants originaires du Rhône) est stable en 2021, à savoir 14 étudiants demi-pensionnaires.

Depuis le 1er janvier 2018, l'association Les PEP 69/ML a signé un CPOM avec l'ARS et il n'y a donc plus de facturation en prix de journée.

Le 1er avril 2018, la CPAM du Rhône nous a informés de nos obligations de fournir un relevé trimestriel des étudiants présents à l'IFMKDV (nouvelle attestation CPAM chaque année et prolongation des notifications MDPH si besoin).

L'IFMKDV a réalisé quatre relevés trimestriels en 2021 pour les périodes suivantes :

- Du 1/01 au 31/03/2021 ;
- Du 01/04 au 30/06/2021 ;
- Du 01/07 au 30/09/2021 ;
- Du 01/10 au 31/12/2021.

Pour le premier relevé, nous avons fourni l'ensemble des attestations CPAM et des notifications MDPH.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS : ACTIVITE PAR SERVICE

SERVICE PEDAGOGIQUE

Activité des cadres pédagogiques

Instances en lien direct avec l'activité pédagogique :

En 2021, les 2 commissions d'attributions des crédits (CAC) session 1 se sont déroulées les 5 février et 14 juin 2021 et la CAC session 2 le 19 juillet.

La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants s'est aussi réunie le 03 mai pour évoquer la situation de 3 étudiants.

Du fait de la crise sanitaire, le conseil de la vie sociale et étudiante n'a pu se réunir qu'une fois en 2021, le 15 juin.

Aménagements pédagogiques / continuité pédagogique dans le cadre de la crise sanitaire.

Une dérogation du recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la **région académique Auvergne-Rhône-Alpes a permis :**

- la reprise des TD en présentiel dès janvier 2021 avec maintien d'une jauge par salle. Ceci impliquait souvent la mise en place d'un système hybride avec un cours dans deux salles différentes, ou un groupe sur site et un groupe en distanciel (visioconférence)

- le maintien des examens en présentiel les 28, 29 et 30/04 (K1)

La lettre de cadrage du ministère du 3 Avril 2021 permettait, quant à elle, le maintien des contrôles continus en présentiel.

La rentrée de septembre 2021 a pu reprendre en présentiel sans jauge, avec la poursuite des gestes barrières et le port du masque obligatoire.

Les étudiants sont depuis cette rentrée, soumis à l'obligation vaccinale (Instruction relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale et du PASS sanitaire dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux publiée le 11 août 2021 suite à la loi du 5 août) et devait présenter un schéma vaccinal complet, au plus tard le 15/10/2021.

Organisation et partenariats

- À la suite d'un diagnostic interne, la responsable pédagogique a engagé un travail autour de la réingénierie pédagogique qui sera poursuivi et finalisé en 2022 et 2023. Pour 2021, le travail s'est concentré autour de la mise en place d'outils de planification, et de la formalisation de certaines procédures. Des grandes réunions pédagogiques mensuelles (en plus des réunions hebdomadaires) ont été instaurées depuis septembre 2021 avec comme objectif de travailler en profondeur certaines thématiques et établir de nouveaux process. Un

séminaire de rentrée organisé le 21 septembre a permis de présenter à l'équipe pédagogique les orientations de l'année universitaire 2021-2022.

Dans ce cadre de cette réingénierie pédagogique, les fiches de poste des cadres pédagogiques référent de promotion ont aussi été réactualisées.

- Une rencontre entre la FNEK (fédération nationale des étudiants kinés) les 4 IFMKDV et l'UNAKAM (union nationale des masseurs kinésithérapeutes aveugles et amblyopes) s'est déroulé en visio conférence le 2 septembre 2021. Elle avait pour objet d'assurer une meilleure représentation des étudiants déficients visuels à cette instance.
- Le dossier de renouvellement de l'agrément a été déposé auprès du conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Il va permettre le renouvellement d'autorisation de l'IFMKDV pour les 7 années à venir.

Service sanitaire

L'arrêté du 12 juin 2018 prévoit la réalisation d'un service sanitaire (SESA) pour l'ensemble des étudiants en santé. Après une année de dérogation, l'IFMKDV a pu mettre en œuvre le service sanitaire sur l'année universitaire 2020-2021.

La formation théorique à la prévention ainsi que des TD et TPG préparatoires ont permis la réalisation de l'action concrète. Elle s'est déroulée les 2 et 9 juin à l'Internat Favre-Chazières (internat social géré par l'association des PEP 69/ML). Pour cette mission de santé publique auprès enfants et adolescents âgés de 7 à 15 ans, deux thématiques ont été traitées par les étudiants : l'addiction aux écrans et l'accompagnement au sommeil. Par groupes de 4, ils se sont adressés aux enfants et adolescents et ont proposé des ateliers de sensibilisation.

Pour l'année 2021-2022, un partenariat avec l'IFSI du Vinatier a pu se concrétiser permettant ainsi de répondre à la demande d'interdisciplinarité du texte de 2018.

Résultats du Diplôme d'Etat et reconnaissance Master

Cette année 2021 a permis la diplomation de 8 étudiants K4 de l'IFMKDV, dès la session de juin 2021. De plus, le diplôme de MK a acquis la reconnaissance de grade master qui s'applique notamment à cette promotion.

Mutualisation avec l'IFMK ISTR :

Afin de poursuivre la collaboration avec l'IFMK- ISTR, l'équipe a effectué, selon le guide établi conjointement pour l'année 2020-2021 :

- La Gestion des UE 16 et 20 (K3), UE 5 et UI 10 (K2), UE 1 et UE 2 (K1)
- Des enseignements dispensés auprès des étudiants de l'IFMK ISTR (K1, K3 et K4).

Stages 2021

Les stages ont tous pu être réalisés en présentiel malgré les contraintes sanitaires. Cela a nécessité parfois des aménagements de lieux de stage et l'obligation vaccinale pour les étudiants comme tous les professionnels de santé.

Le matériel acquis par l'IFMK au cours de l'année 2021

La liste du matériel acquis au cours de l'année 2021 est la suivante :

- Renouvellement de tous les consommables utiles aux pratiques et à l'hygiène ;
- Boîte à coucou ;
- Matériel pour les pratiques et positionnements (tapis, bolster, coussin, coussin microbille, cube) ;
- Matériel pédagogique type maquette en anatomie en physiologie (ADN) ;
- Matériel de bilan : diapason et marteaux réflexes ;
- Matériel de bilan et rééducation de la sensibilité (esthésiomètres) ;
- Tensiomètre à fonction vocale ;
- Table hydraulique et tabourets.

Mise en place d'un kit primo entrant (ASK) contenant :

- ✓ Un goniomètre (adapté ou non), financé par L'UNAKAM et l'IFMKDV (taxe d'apprentissage)
- ✓ Un mètre ruban (adapté ou non), financés par l'IFMKDV (Taxe apprentissage)
- ✓ Des crayons dermographiques, financés par l'IFMKDV (Taxe apprentissage)
- ✓ Un fil à plomb, financé par l'IFMKDV (Taxe apprentissage)
- ✓ Et un jeu de 3 blouses financé par une subvention exceptionnelle du conseil régional AURA

Activité du Secrétariat pédagogique

Une technicienne supérieure et une technicienne qualifiée assurent le secrétariat pédagogique : une pour l'ASK + cycle 1 et une pour le cycle 2 et les stages

Pour le cycle 1, Nombre d'heures de cours :

ASK : 729 h

K1 : 1.016 h

K2 : 1.010 h

En lien avec les enseignants, **2.755 heures de cours** ont été placées. Les cours spécifiques DV ont lieu dans les locaux de l'IFMKDV (aile D), et les cours mutualisés avec l'ISTR ont lieu en amphithéâtre à la Faculté de Médecine Rockefeller ou à la Faculté Laennec. Les enseignements ont lieu entre 8h et 17h du lundi au vendredi.

Il n'y a pas de cours le samedi.

Examens écrits et pratiques (1^{ère} et 2^{ème} sessions)

159 examens sont organisés sur l'année scolaire 2020-2021. Les modalités des contrôles de connaissances sont présentées et validées à l'instance compétente pour les orientations générales de l'IFMKDV. Les sujets sont adaptés par le service adaptation/transcription de l'IFMKDV.

Pour le cycle 2, nombre d'heures de cours et d'examens positionnés dans les emplois du temps :

- K3 : 607 heures au total comprenant 271.51 heures de cours pratiques, 270 heures de CM, 33 heures de TPG
+ 32.49 heures d'examen
- K4 : 704 heures au total comprenant 345 heures de cours pratiques, 198 heures de CM, 146 heures de TPG
+ 15 heures d'examen

Stages temps plein

- ASK : 2 stages de 2 semaines
- K1 : stage 1 de 2 semaines et stage 2 de 3 semaines
- K2 : 2 stages de 5 semaines
- K3 : 2 stages de 5 semaines
- K4 : 2 stages de 6 semaines ou 1 stage de 12 semaines

Nombre de conventions signées avec les terrains de stage (libéraux, hospitaliers publics ou privés) :

- ASK : 26 (dont 4 ont été annulées)
- K1 : 35 (1 avenant et 2 annulations)
- K2 : 29
- K3 : 29 (1 avenant, 2 annulations et 1 report)
- K4 : 16

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Service social

Depuis janvier 2020, un collectif d'assistants sociaux spécialisés dans la DV sur le territoire lyonnais s'est constitué, afin de partager des outils et assurer une veille sociale sur les dispositifs. Il permet aussi de mieux connaître les différentes structures. Ce collectif se rencontre trois fois par an.

Avec le contexte sanitaire, certaines rencontres ont dû être reportées ou effectuées en visio-conférence.

L'assistante sociale fait également partie du collectif des assistants sociaux du Rhône travaillant dans le secteur du handicap. Outre quelques rencontres, ce collectif a la même visée que le collectif des DV, mais sur des thématiques plus larges. Il fonctionne essentiellement par mails et quelques rencontres thématiques.

Les préadmissions

L'assistante de service social a la charge de la procédure de préadmission. Elle assure le premier contact téléphonique avec le candidat, sa famille et/ou le partenaire pour informer sur la procédure d'admission et recueillir les premiers éléments sur la situation. Puis, elle

envoie le dossier d'inscription et assure sa bonne réception. Elle organise les rendez-vous de préadmission en accord avec la direction et le reste de l'équipe.

Quelques chiffres clés sur la préadmission de l'année scolaire 2020-2021 :

- Le service social a reçu **46 demandes d'admission**, qui ont donné lieu à l'envoi d'un dossier. Sur les 46 dossiers envoyés, 1 étudiant a reporté son projet d'un an, 24 candidatures ont été validées médicalement, les autres candidats n'ont pas donné suite.
- Après validation des critères visuels d'admission, et réception d'un dossier d'inscription complet, le service a reçu **18 candidats en entretien**. Certaines admissions se sont faites à distance par visio-conférence, ce qui a demandé à l'équipe pédagogique et d'accompagnement de s'adapter. Sur l'ensemble des candidats reçus, **1 candidat était originaire du département du Rhône**.
- A l'issue des entretiens de préadmission la commission d'admission qui s'est réunie le 25 mai 2021 a classé les candidats en 2 listes. Une liste d'admis sur liste principale avec **10 candidats** et une liste d'admis sur liste supplémentaire avec **7 candidats**. Un candidat sur liste principale s'est désisté, et les deux premiers candidats de la liste complémentaire ont pu être admis.
- Les 11 admis se répartissent **en 8 étudiants post Bac, et 3 post formation universitaire**.

L'hébergement

Depuis plusieurs années, l'IFMKDV signe une convention avec le CROUS qui lui réserve des logements dans deux résidences universitaires : Paradin, située à proximité de l'institut, et Delessert dans le 7^e arrondissement. Depuis juin 2021, une convention est signée avec la résidence Saint-Exupéry, située dans le 8^e arrondissement. Dorénavant, les étudiants intégrant l'IFMKDV se voient proposer un studio dans cette résidence, ce qui leur permet de travailler et faire les trajets ensemble s'ils le souhaitent.

Le paiement du loyer est assuré pendant deux ans par le siège des PEP 69/ML. Depuis 2018, une participation mensuelle de 80 euros est demandée aux étudiants hébergés.

Sur les **16 logements en résidence CROUS** attribués par convention à la rentrée de septembre 2021, **10 l'ont été à des primo-arrivants. 6 étudiants ont rejoint la Résidence Saint-Exupéry pour leur deuxième année sous convention.**

Les étudiants qui ne bénéficient pas de la convention avec le CROUS sont logés soit dans le privé (location ou colocation), soit au CROUS via le dossier social étudiant. Enfin, **3 étudiants** de l'IFMKDV occupent en **colocation la Villa gérée par les PEP 69/ML à Villeurbanne**. Cette colocation sera fermée à la rentrée prochaine.

L'accès aux prestations sociales

L'IFMKDV privilégie pour les étudiants l'ouverture de leurs droits aux prestations sociales de droit commun (APL, AAH, Pôle Emploi) plutôt que les aides versées par l'établissement. Un des droits auxquels peuvent prétendre les étudiants de l'IFMKDV est la bourse régionale AURA pour les formations sanitaires et sociales. L'assistante de service social accompagne les étudiants dans la constitution de leurs dossiers de bourse dès validation de leur

admission, puis assure le suivi en fonction des décisions prises, en lien avec les services régionaux. L'IFMKDV ne relevant pas de la rémunération des stagiaires au titre de la formation professionnelle, cette bourse est essentielle dans l'accès à la formation de certains étudiants. **Pour l'année scolaire 2020-2021, 47 étudiants ont bénéficié de ce dispositif sur critères sociaux.**

Faits marquants sur 2021

L'atténuation de la crise sanitaire n'a pas permis un retour à la normale du fonctionnement des institutions : les services publics continuent à réduire leurs accueils de proximité pour le public, alors même que leurs lignes téléphoniques dédiées aux services sociaux cessent d'exister. Les délais de traitement (notamment MDPH et Préfecture) s'allongent et nécessitent des relances régulières des services concernés.

L'ère du tout numérique complique les démarches (compréhension et bugs des sites internet, matériel nécessaire pour scanner), d'autant plus pour les étudiants DV : certains sites des administrations publiques ne sont pas accessibles aux logiciels de lecture numérique utilisés par les étudiants. Cependant, certains font preuve d'une mémoire exceptionnelle pour retenir leurs codes et leurs identifiants et parviennent à s'y retrouver dans les différentes démarches dématérialisées

La psychologue

Bilans PAP réalisés

Sur l'année 2020-2021, les quatre référents de l'équipe du service d'accompagnement ont réalisé les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) des primo-entrants dans l'institut. Au total, 10 PAP et une réactualisation, dans le cadre d'un redoublement, ont été effectués.

Recherche

- **Poursuite du projet de recherche Kinéspace** : initié en 2015 et porté par l'IFMKDV (cadres pédagogiques et psychologue du service d'accompagnement), a été poursuivi en 2021. Le travail sur l'analyse des données a été finalisé et une première version de la publication scientifique des résultats est en cours de réalisation. À ce travail d'analyse, l'équipe a fait appel aux compétences statistiques du MCF Quentin Hallez, qui sera co-auteur de la publication. La revue choisie pour la soumission de l'article est le *British Journal of Visual Impairment*.
- **Poursuite Recherche « Chien d'éveil et cécité »** : Le recueil de données en lien avec le projet sur l'apport du chien d'éveil sur le développement psychologique des enfants aveugles âgés entre 2 et 3 ans (sous la responsabilité scientifique de Mme Anna Rita Galiano, psychologue à l'IFMKDV) s'achève en 2021. La première partie d'analyse des évaluations réalisées à domicile des familles ont été finalisées et un rapport intermédiaire a été élaboré et envoyé aux partenaires principaux du projet, à savoir le CTRDV (Les PEP 69/ML) et la Fondation Frédéric Gaillanne. La seconde partie des analyses portant sur les vidéos réalisées par les parents, est en cours au laboratoire DIPHE de l'université Lyon 2.

- **Implication dans le projet de recherche « Caractères » (CTR DV, laboratoire DIPHE) :** L'IFMKDV a participé en 2019 à l'étude sur la conception et la validation d'une police de caractères adaptée aux personnes malvoyantes. La phase de validation démarrée en 2019 sous la responsabilité de Mme Anna Rita Galiano, psychologue à l'IFMKDV. Les passations et les analyses ont été terminées en 2021. Un article est en cours de rédaction.

Groupes de travail :

- **Implication dans le Réseau TSA-DS :** Le réseau Réseau Rhône-alpin Troubles du Spectre de l'Autisme et Déficiences Sensorielles (RRTSADS) est coordonné par la psychologue du service d'accompagnement de l'IFMKDV en collaboration avec Mélanie Basson, psychologue à l'IRSAM et au PEP69/ML. Le groupe de travail sur la conception d'un outil d'évaluation du développement global de l'enfant aveugle de 0 à 6 ans, en collaboration avec le CAMSP-DV (PEP69) et l'IES (IRSAM) poursuit ses activités.
- **Conseil d'administration ALFPHV :** La psychologue du service poursuit sa participation au conseil d'administration de l'ALFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour les Personnes Déficiences Visuelles) en qualité de vice-présidente. En 2021 les 49èmes journées d'études ont été réalisées à Nantes du 7 au 9 octobre sur le thème « Génétique et Déficience Visuelle : quelle focale ? Ou comment s'affranchir des gènes pour aller vers la personne déficiente visuelle ».
- **Comité scientifique :** La psychologue du service a été réélue au conseil scientifique des PEP69/ML en 2019, et poursuit sa participation aux travaux du Conseil en lien avec l'orientation des activités scientifiques au sein de l'association : appel à projets, journée d'étude, formations, financement de recherches en lien avec la déficience visuelle et la déficience auditive. Néanmoins, l'année 2021 a été très peu productive sur ce point.

L'Instructrice en locomotion

À la rentrée de septembre 2021, **2 journées complètes ont été consacrées aux repérages de première nécessité** pour les nouveaux étudiants afin de favoriser leur accueil et leurs débuts sur Lyon.

Repérage de la faculté intra-muros : **les 11 nouveaux étudiants**

Trajet résidence universitaire - institut : **1 jeune non-voyant en séance individuelle + 8 étudiants malvoyants en séance de groupe** (repérage en utilisant le métro D)

Faculté/Gare Part Dieu : **1 jeune non-voyant en séance individuelle + 5 jeunes concernés en séance de groupe**

Ces repérages concernent notamment :

- L'aide au repérage dans la faculté Claude Bernard, site Rockefeller ;

- L'aide au repérage et à la prise des transports en commun ;
- L'aide au repérage entre le CROUS ou leur habitation en logement indépendant et la faculté Claude Bernard ;
- L'aide au repérage entre la faculté et les gares de la ville ;

Des repérages divers peuvent s'effectuer également sur demande tout au long de l'année, en fonction des besoins des étudiants. Ces repérages concernent les lieux de stage mais aussi tout autre trajet dont ils pourraient avoir besoin pour leur vie à Lyon.

Une **quinzaine de nouveaux terrains de stage** a été mise en ligne sur le serveur étudiant sous forme d'écrits descriptifs des trajets, prenant en compte comme point de départ l'IFMKDV à Grange-Blanche.

En 2021 ont été réalisés :

- **15 repérages de lieu de stage** : étudiants de ASK + autres promotions
- **9 rencontres d'étudiants** pour aborder des trajets particuliers à leurs demandes et des techniques de locomotion ;
- **Entre janvier et mai 2021** : participation en direct ou téléphonique (pour une seule d'entre elle) pour 18 candidats en préadmissions (futurs étudiants IFMKDV)

En septembre et octobre 2021 :

- Rencontre de tous les nouveaux étudiants pour faire le point sur leurs déplacements et préparer leur projet d'accompagnement personnalisé.
- Référente des PAP de 2 étudiants pour l'année 2021/2022.

L'institutrice en locomotion a également participé à la phase de test d'une application de guidage GPS *Evelty* mise au point par la société *Okeenea* et qui devrait à terme équiper l'université. Cette application a pour objectif de guider les étudiants (déficients visuels ou non) dans les locaux avec un degré de précision très fin. 6 étudiants ont participé à cette phase de test qui s'est terminée en juin 2021.

L'infirmière

Depuis juillet 2021, le poste d'infirmière n'est pas pourvu à l'IFMKDV.

Durant la période de janvier à juin 2021, l'infirmière est intervenue essentiellement sur un accompagnement dans le cadre de la crise sanitaire.

L'infirmière a assuré un suivi individuel des étudiants dont elle était référente de projets. Le document « *Restez en bonne santé à l'IFMKDV* » a aussi été actualisé et transmis aux étudiants.

Transcription / adaptation de documents

Le service transcription a adapté un certain nombre de documents (cours, partiels, documents administratifs, informations diverses...)

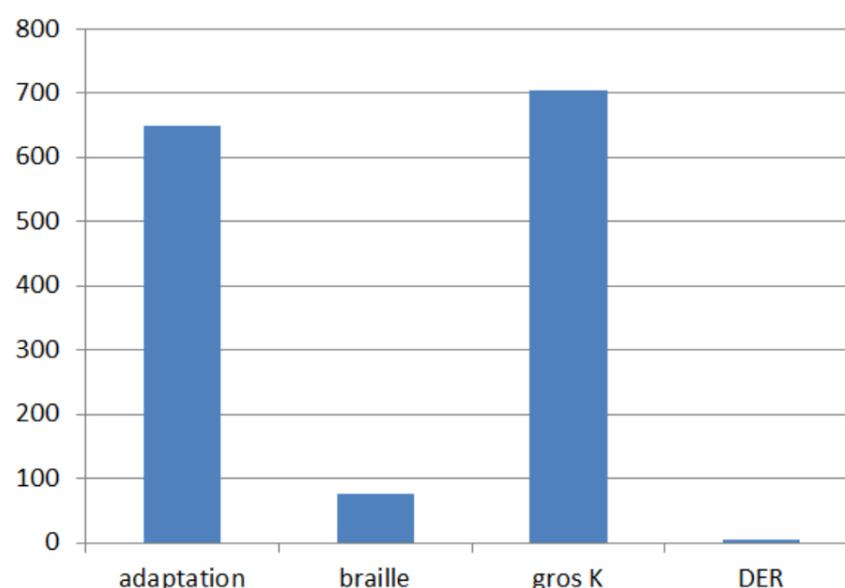
Ces cours doivent être mis à la disposition des étudiants. Ceux-ci sont bien souvent difficiles à exploiter (c'est notamment le cas pour les fichiers pdf et Powerpoint comportant de

nombreuses photos), c'est pourquoi le service transcription se charge de les rendre plus accessibles.

Les différents documents, une fois adaptés, sont transmis aux étudiants en version numérique (fichiers Word, rtf, txt.), au format papier (reprenant les polices de caractères des étudiants), en braille, en version audio (MP3).

Des schémas en relief sont également réalisés et sont lus tactilement.

Voici ci-dessous le graphique mettant en avant l'activité du service transcription pour l'année civile 2021 :



Année civile 2021 :

Adaptation : environ 650 fichiers.

Braille : 77 fichiers.

Gros K : environ 700.

DER : 5.

Service Médiathèque

Sessions de formation sur les bases de données (Kinedoc, EM Premium...) et revues en ligne (Kiné la Revue, Kiné scientifique...).

Mars 2021 : 3 sessions bibliographie PAS.

Mars 2021 : 2 sessions bibliographie K2.

Ces sessions se réalisent en petits groupes (généralement 7-8 personnes au maximum). Il arrive de faire des sessions dédiées aux étudiants travaillant sur synthèse vocale.

Aide à la recherche d'articles en vue du mémoire.

Demande d'ouvrages numériques auprès de la BNF

8 documents fournis par la BNF

Prêt d'ouvrages numériques dans le cadre de l'exception handicap :

- **une vingtaine de documents fournis**, avec inclusion du mot de passe personnel de chaque étudiant (versions numériques : pdf).

- 5 nouveaux étudiants ayant demandé des livres numériques.

La loi du 1er août 2006 introduit une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap. Il est ainsi possible pour les organismes agréés d'obtenir et de mettre à disposition du public (en situation de handicap) des ouvrages numériques.

Ces ouvrages sont mis à disposition par la BNF (Bibliothèque Nationale de France), en version pdf ou epub.

Pour chaque ouvrage demandé et réceptionné, il convient d'introduire la mention légale.

Chaque étudiant lit et signe également une charte lui rappelant les conditions d'utilisation de ces ouvrages.

Chaque ouvrage transmis à l'étudiant est fourni à titre strictement individuel et protégé par un mot de passe. L'étudiant s'engage ainsi à conserver ce document et à ne pas le transmettre à une tierce personne.

Projet FabLab en collaboration avec l'institutrice en locomotion et l'ouvrier qualifié :

Réalisation de maquette visuelle et tactile à destination des étudiants. La 1^{ère} maquette représente le sous-terrain du métro Place d'Arsonval (indications sur les accès et sorties du métro, sur l'emplacement des escaliers, escalators, point TCL...). Cette maquette comporte des éléments en gros caractères (visuels) ainsi que des éléments tactiles et inscriptions braille.

Des repérages photos ont été réalisés afin de bien situer les espaces.

Ensuite est venue la conception d'ébauche du plan sur papier (suivie de nouveaux repérages pour vérifier l'exactitude des informations).

Réalisation du plan en numérique (avec le logiciel Illustrator).

Plusieurs rendez-vous ont été pris au FabLab afin d'apporter des modifications au plan numérique (pour permettre une meilleure compatibilité avec l'imprimante laser du FabLab et le logiciel Inkscape).

Une fois les plaques découpées au laser, nous avons procédé à l'étape de collage des petits éléments (escaliers, escalators...) ainsi que la légende.

La maquette a été testée par plusieurs étudiants.

Une deuxième maquette est en cours de réalisation (Place d'Arsonval, en surface).

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

CONVENTIONS

Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et Université Claude Bernard :

- La convention tripartite Université/Région Auvergne Rhône-Alpes/PEP 69/ML a été signée cours en début d'année 2022. Elle définit les modalités de mise en œuvre de l'universitarisation des études et des engagements pris entre les différentes parties.

Université Claude Bernard Lyon 1 :

- La convention pour l'utilisation des locaux mis à disposition sur le site Rockefeller a été renouvelée en 2020 et signée entre les 2 parties.
- Une convention de partenariat pédagogique concernant les cours mutualisés avec l'IFMK/ISTR (reversions de rémunération des enseignants) et les enseignements universitaires est toujours en cours d'écriture ;

Hospices Civils de Lyon :

- Une convention de mise à disposition d'un cadre pédagogique 1 ETP,
- Une convention de mise à disposition d'un cadre pédagogique 1 ETP.

CROUS

- Une convention de mise à disposition de 16 logements CROUS pour l'année 2021-2022. Le nombre de logements varient d'une année sur l'autre en fonction des demandes des nouveaux entrants.

CESU des Hospices civils de Lyon :

- Formation gestes au 1^{er} secours pour les K1 et K4

Hôpital Desgenettes

- Mise à disposition de l'espace de balnéothérapie pour les travaux pratiques des K1

PARTENARIATS

Des relations étroites existent entre les différents établissements des PEP 69/ML amenant à des partenariats sur certains projets : mallette pédagogique avec le CTRDV, travail sur les outils de la loi 2002-2 avec les S3AS.

Des partenariats non formalisés par des conventions existent avec différents services de l'université : Bibliothèque Universitaire, Mission handicap, service des sports.

Depuis 2020, les étudiants sollicitent également le Tactilab géré par l'association La Miete pour la réalisation de projets de matériel spécifique : un travail sur une échelle de la douleur adaptée à la déficience visuelle a été porté par les étudiants K4 en 2020-2021. Ce travail est poursuivi en 2021-2022 pour arriver à une finalisation de la maquette et une mise en commerce.

Une rencontre s'est déroulée en novembre 2021 avec l'association Point de vue sur la ville avec pour objectif de travailler à l'harmonisation des plans en reliefs réalisés par les différentes structures d'accompagnement sur Lyon (CTR DV, FIDEV, etc.).

REPRESENTATION / PARTICIPATIONS A DES ETUDES

L'IFMKDV par l'intermédiaire de la Direction participe également à plusieurs instances/études :

- Membre du Conseil d'administration du Comité Louis Braille (regroupement d'association en lien avec la déficience visuelle à Lyon et sa région). A ce titre, la directrice a participé à la réunion d'information du 25 novembre 2021 sur l'accompagnement proposés aux jeunes déficients visuels par les services et établissements médico-sociaux à Lyon.
- Membre du comité de pilotage du centre de formation PEP 69/ML depuis septembre 2021.
- Participation à l'étude sur les ESRP (établissement et services de réadaptation professionnelle) commanditée par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes à la suite de la parution du décret n°2020-1216 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et aux conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services de pré orientation et de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées. Le rendu de cette étude est prévu sur le 1^{er} trimestre 2022.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LA DEMARCHE QUALITE

Comme toutes les structures ou établissements gérés par les PEP 69/ML, l'IFMKDV s'est engagé dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers.

Evaluation Interne a été réalisé en 2018. Le rapport a été adressé à l'ARS par voie électronique le 29 décembre 2018.

Le plan de cadrage de l'évaluation interne reprend le rôle de chacun, la composition des groupes de travail, le calendrier de réalisation, l'implication des partenaires, les actions à réaliser.

L'évaluation a permis de dégager :

Des points forts :

Le projet d'établissement est récent et fait de manière participative (professionnels et usagers). Il définit clairement les missions, les objectifs, les partenariats et les prestations proposées.

La personnalisation de l'accompagnement est effective via le projet d'accompagnement.

Des instances d'expression existent et les usagers y participent

Des procédures existent et permettent aux professionnels de s'y référer en cas de besoin (préadmission, urgence, bientraitance, etc.)

La démarche qualité est active avec un comité représentatif des professionnels et un plan d'action annuel

Des points à améliorer :

Accompagner les usagers et les professionnels à s'approprier les procédures de bientraitance (réactualisation de manière participative)

Communiquer auprès des usagers sur l'accès aux données les concernant, sur les instances d'expression mises en place dans l'établissements, en général sur leurs droits et leurs devoirs.

Mieux répondre aux attentes / demandes des usagers : dans le cadre du CVSE, du registre des plaintes.

Mieux communiquer auprès des professionnels sur le projet associatif, l'organisation du siège social,

Communiquer auprès des enseignants / partenaires sur les droits des usagers et les protocoles internes (bientraitance)

Réalisations 2021

- Réorganisation des accès aux serveurs : encore en cours pour le serveur pédagogique ;
- Partenariats : un recensement des partenaires principaux a été réalisé ;
- Mise à jour du livret vacataire ;
- DUERP mise à jour annuelle.

L'amélioration continue de la qualité :

Pour l'année 2021, poursuite du système qui a été mis en place en 2019 pour le plan d'action. Des petits groupes de travail sont constitués sur des thématiques définies à l'avance. Chaque professionnel choisit la thématique qui l'intéresse et s'inscrit soit en tant que chef de projet (pilote les réunions et remplit le tableau de bord) soit en tant que participant.

Plans d'actions 2022

- Finalisation de la réorganisation des accès aux serveurs ;
- Mise en place d'un comité de réflexion sur le développement durable ;
- Actualisation du projet d'établissement ;
- En lien avec le travail autour du référentiel qualité Qualiopi : enquête auprès des anciens élèves.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

L'IFMKDV n'a procédé à aucun signalement pour évènement indésirable en 2021.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Dans le cadre de la signature du CPOM avec l'ARS, l'IFMKDV développe un projet d'accompagnement aux études universitaires pour les étudiants déficients visuels. Ce projet a un double aspect :

- Travailler avec les services d'accompagnement des lycéens pour acquérir ou travailler des compétences essentielles pour la réussite en études supérieures : maîtrise outil informatique, locomotion, autonomie quotidienne, etc.
- Sensibiliser les enseignants à l'accueil d'un étudiant déficients visuel via une mallette pédagogique qui regrouperait différents outils : vidéos, guide de bonnes pratiques, exemple d'adaptation, etc.

Une chef de projet a été recrutée au 1/12/2021. La fiche de mission prévoit entre autres : l'envoi d'un questionnaire aux étudiants des IFMKDV afin de recueillir leur expériences, travail avec les S3AS autour de l'accompagnement des jeunes lycéens, recensement des outils de sensibilisation existants.

MAINTENANCE/TRAVAUX/AMENAGEMENTS

Maintenance

La maintenance est assurée par l'université. L'ouvrier qualifié et le service administratif sont en lien avec la DIRPAT, le PC SECURITE de la faculté et les entreprises extérieures intervenant sur le site de l'IFMKDV.

Avec la crise sanitaire, le protocole de ménage a continué à être renforcé en 2021. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique dans les classes et dans le couloir, des masques

chirurgicaux, des surblouses, des visières et des lingettes désinfectantes sont à disposition de tous pour garantir l'hygiène des locaux.

Relogement site de la Buire

L'IFMKDV, par l'intermédiaire du directeur de secteur ou de la directrice, participe au Comité technique du suivi des travaux sur le site Laennec en vue du relogement en 2024, tous les 1^{ers} mercredis du mois.

Les plans de futurs locaux sont validés.

Les travaux sur le RDC du bâtiment qui accueillera l'IFMKDV sont programmés à partir de septembre 2022.

Comparatif des métrages des nouveaux locaux :

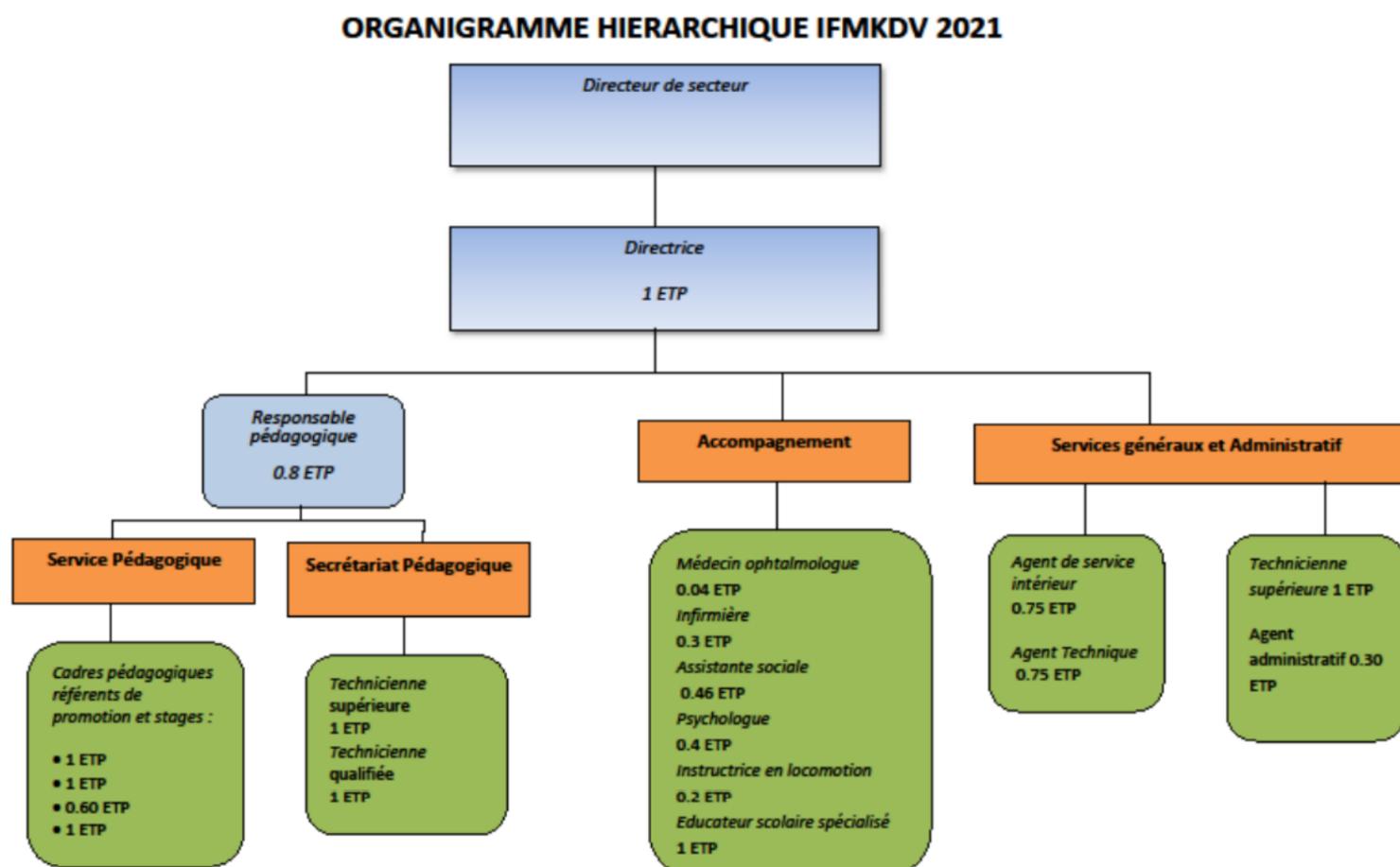
Dénomination	Fonction du local	Surface IFMKDV Rockefeller	Surface Laennec
		4 salles + 1 TP	5 salles + 2 TP
	TOTAL	253,27	284,84
Enseignement	Salle informatique	29,53	28,13
	Stockage matériel pédagogique	14,29	23,33
	Casiers	9,57	11,89
	Casiers	9,46	12,3
	Douche	0	14,88
	Sanitaires	19,89	30,67
		TOTAL	336,01
Bureaux		9 bureaux	10 bureaux
	TOTAL	162,36	195,97
Locaux divers			
	TOTAL	158,02	238,17
	Circulation	119,85	206,47
	TOTAL	776,24	1046,65

La surface totale étant plus élevée, une nouvelle convention d'occupation des locaux est prévue lors du déménagement.

La directrice et l'institutrice en locomotion ont participé à une réunion autour de la signalétique de la nouvelle résidence universitaire construite sur le parvis du site Laennec et qui devrait ouvrir en septembre 2022. A terme les logements de la résidence Saint Exupéry seront transférés dans cette nouvelle résidence. Un bâtiment accueillera également un espace gymnique à disposition de l'ISTR et de l'IFMKDV. Il est constitué de 2 salles d'activité, d'un local de stockage ainsi que des vestiaires et des sanitaires.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME



ARRIVEES/DEPART

Arrivées :

- CDD du 1/1/2021 au 9/7/2021 secrétaire administrative appui à la technicienne supérieure en télétravail temps plein ;
- CDI au 1/02/2021 responsable pédagogique 0.8 ETP ;
- CDD au 1/04/2021 au 13/07/2021 infirmière 0.2 ETP remplacement infirmière titulaire en congé parental d'éducation ;
- CDI au 1/09/2021 technicienne qualifiée 1 ETP ;
- CDD 13 mois au 1/12/2021 chef de projet positionné sur le projet d'accompagnement aux études universitaires (fiche CPOM) 0.2 ETP.

Départs :

- Fin CDI agent administratif 0.3 ETP au 31/03/2021 ;
- Fin CDD transcripateur adaptateur non diplômé au 16/7/2021 (appui au transcripateur suite à la mise en place de la 5^{ème} année de formation) ;
- Fin de CDI de la technicienne qualifiée au 30/08/2021.

Suspension :

- Suspension contrat de travail au 15/09/2021 d'un salarié dans le cadre de l'obligation vaccinale des personnels des ESMS.

AJUSTEMENTS DES POSTES

- Poursuite d'un congé parental d'éducation à 0.6 ETP (au lieu de 1 ETP) pour un cadre pédagogique.

ACTIONS DE FORMATION

La crise sanitaire a encore largement impacté les actions de formation en 2021.

- Gestion de projets : 1.5 jours en janvier 2021 pour 5 professionnels de l'IFMKDV. Formation ouverte aux autres établissements des PEP 69/ML ;
- Depuis septembre 2021 : master 2 de recherche en sciences sociales, Approche plurielle de la santé pour une cadre pédagogique
- Journées d'études de l'ALFPHV à Nantes les 7-8 et 9 octobre 2021. Participation de la psychologue et de la Directrice ;
- Journées Formateurs en masso-kinésithérapie les 19 et 20 novembre 2021 à Dijon. Participation d'une cadre pédagogique ;
- Congrès EXpairs ;

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

Pour le service pédagogique :

- Poursuite du travail de réingénierie et de mise en conformité par rapport au référentiel de formation issu de l'arrêté du 2 septembre 2015 : formalisation des process pédagogiques (fiche UE, suivis individualisés, règlement des stages, etc.) ;
- Travail collaboratif avec les 3 autres IFMKDV autour de l'année spécifique : harmonisation des programmes en vue d'une demande de reconnaissance universitaire ;
- Engagement dans la démarche qualité Qualiopi en vue d'une certification en 2023. Les étudiants de l'IFMKDV étant, pour l'instant, tous inscrits en tant qu'étudiant en formation initiale la certification n'est pas encore une obligation pour l'IFMKDV.
- Engagement dans un projet de création d'un « dispositif de formation continue » adossé au centre de formation Les PEP 69/ML avec pour objectif un agrément DPC. Le Développement professionnel continu (DPC) est un dispositif réglementé et dédié aux professionnels de santé de France permettant aux professionnels de réaliser des actions de formation régulières.

Pour le service d'accompagnement :

- Poursuite du projet d'accompagnement aux études universitaires avec un début d'expérimentation en septembre 2022 auprès de jeunes lycéens en lien avec les services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation volontaires.

Projets de relogement sur le site de la Buire :

- Participation au comité technique chaque mois sur le suivi des travaux.
- Travail autour d'une signalétique adaptée à la déficience visuelle

CONCLUSION

La crise sanitaire a encore largement impacté le fonctionnement de l'établissement en 2021 mais cette année l'accueil en présentiel des étudiants n'a pas été interrompu. Les cours en distanciel en demi-jauge ont été poursuivis de janvier à juin 2021 avant un retour à la normale en septembre 2021.

L'accompagnement des étudiants s'est poursuivi presque normalement durant cette période. La pandémie a peu affecté le fonctionnement quotidien de l'établissement, aucune classe n'a dû être fermée. L'ensemble des professionnels et des enseignants ont encore répondu présents pour les étudiants de l'IFMKDV.

Malgré l'annulation de certaines formations ou rencontres, la visio conférence a permis de reprendre les dossiers et projets laissés de côté en 2020. Les professionnels se sont bien adaptés à ces nouvelles modalités d'échange et de travail qui peuvent par ailleurs être très pertinentes dans certains cas.

La diversification des partenariats s'est intensifiée en 2021, notamment avec le travail engagé avec l'IFSI du Vinatier pour le service sanitaire. En découle un rapprochement avec le lycée La Mache, comme terrain d'action pour le service sanitaire, mais aussi la volonté de partenariat sur la réalisation de matériel pédagogique adapté et sur-mesure pour nos étudiants. Des services hospitaliers ou de rééducation de toute la France, nous sollicitent également directement pour conventionner pour l'accueil de nos étudiants.

Enfin, le travail engagé autour de la réingénierie en 2021, et qui sera poursuivie en 2022 ; nous permettra de poser des bases solides dans l'optique des certifications qualité qui s'engagent. Qualiopi pour la partie sur la formation professionnelle et la démarche continue d'amélioration de la qualité pour l'évaluation des établissements et services médico-sociaux qui va être réformée.